FIVA
Fonds d'indemnisation des Victimes de l'Amiante 36, av. du Général de Gaulle Galliéni II - 93175 BAGNOLET CEDEX Tél.: 01 49 93 89 89 - Fax: 01 40 02 90 05

L'AMIANTE: , SES RISQUES POUR LA ET LEUR PRÉVENTION

> RÉUNION D'EXPERTS SUR LA SÉCURITÉ DANS L'UTILISATION DE L'AMIANTE

GENÈVE, 11-18 DÉCEMBRE 1973

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL-GENÈVE

RAPPORT DE LA REUNION D'EXPERTS SUR LA SECURITE DANS L'UTILISATION DE L'ANIANTE

(Genève, 11-18 décembre 1973)

	85
	85
	86
	87
••••	89
• • • • •	96

Page

- 1. Comme suite à la décision prise par le Conseil d'adminis-tration du Bureau international du Travail à sa 188e session (Genève, novembre 1972) une réunion d'experts sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante s'est tenue à Genève du 11 au 18 décembre 1973.
 - 2. L'ordre du jour était le suivant:
 - Effets pathologiques de l'exposition aux risques découlant de l'extraction et de l'utilisation de l'amiante (y compris l'asbestose et le cancer).
 - Prévention des risques causés par l'exposition par l'amian
 - a) prévention technique;

 - b) prévention médicale;c) mesures d'ordre administratif.
 - 3) Possibilités de réglementation internationale.
 - 3. Les personnalités suivantes ont participé à la réunion:

Dr. Erik BOLINDER, Landsorganisationen i Sverige, Barnhusgatan 18, 10553 STOCKHOLH. (Suède)

Mr. Bernd W. von BRAUCHITSCH, Vorsitzender der Geschäftsführung der Jurid Werke GMBH, Postfach 6, 2057 REINBEK BEZ. HAMBURG. (République fédérale d'Allemagne)

5014 PARIS. (France) ôdecin-conseil de l'Institut national de recherche et de sécurité, CAVIGNEAUX

Conseiller_technique: Prof. Jean CHAMPEIX, Paculté de médecine, 28, Place Henri-Dunant, 63001 CLERMONT-FERRAND.

(Cedex) (France)

Invironmental Control Committee, IT. A. A. CROSS, hairman, ONDOM. WLY WAS (Royaume-Uni) L4 Park Street

Conseiller_technique: Dr. W.J. SKITHER, Kedical Consultant to 114 Park Street, HONDON. WIY 4AB (Royaume-Uni) Asbestosis Research Council,

Regional Secretary, Union of Construction, Allied Trades 293/295 Kentish Town Road, Mr. L. EATON, and Technicians, 2 (Royaume-Uni)

Conseiller technique: Dr. R. MURRAY, Great Russel Street, LONDON: WClB 3LS (Royaume-Uni) Congress House, Medical Adviser to Union Congress, the Trade

Hanager of Dansk Eternit-Pabrik A/S, P.O. Box 763, Mr. W. JOHNSEN AALBORG. (Danemark)

Direktor, Institut fur Hygiene und Arbeitsmedizin, Dr. H. KLOSTERKOTTER, 43-<u>ESSEN</u>. (République fédérale d'Allemagne) 55 Hufelandstrasse,

James Hardie and Coy. Pty. Ltd., P.O. Box 219, Chief Medical Officer, Dr. S.F. McCULLAGH, z s 2142 (Australie)

MAPPORT UE LA REUNION D'EXPERTS SUR LA SECURITE

Conseiller technique: Hr. R.D. PALFREYHAN, James Hardle and Coy. Pty. Ltd., GRANVILLE: N.S.W. 2142 (Australie) P.O. Box 219, Director,

Public Health Department, Occupational Health Division, 57 Murray Street, Director Dr. J.C. MCNULTY, Research Director nr. George PERKEL, EEETH. W.A. 6000 (Australie)

International Association International Organiser, EPMONTON, Alberta. Insulators and Asbestos 13220 - 79th Street, (Canada) Workers, of Heat and TSC 1J7

99 University Place, NEH YORK. N.Y. 10003 (USA)

Textile Workers Union of America,

Asbestos Cement Limited, Director, Ar. B. B. TAYLOR, 6 South Leinster Street, P.O. Box no 486, , 2 (Irlande)

Conseiller_technique: P.O. Box 40, Turner Bros. Asbestos Co. Ltd. Asbestosis Research Council, Secretary, QCHDALE, Lancashire. (Royaume-Uni)

H.M. Chemical Inspector of Factories, Department of Employment, Mr. A.G. WILKIE, 50t-£0b N.W.2 (Royaume-Uni) Edgware Road,

N'a pu participer à la réunion: Le Dr. B. BONSANTI, italienne des travailleurs du bois, du bâtiment e (CGIL), invité en qualité d'expert. æ similaires " Fédération

<u> Qruanisations_internationales</u>

Dr G.E. LAKBERT,
Spécialiste scientifique,
Service de la médecine du travail,
Organisation mondiale de la santé,
GENEVE. (Suisse)

Centre international de recherche

Dr P. BOGOVSKI,
Chef du Service des cancérogènes
de l'environnement,
Centre international de recherche sur le cancer,
150, Cours Albert-Thomas,
69008 LYON. (France)

Conseiller technique: Dr. J.C. GILSON,
Director,
KHC Pneumoconiosis Unit,
Llandough Hospital,
PENARTH, CF6 lXV,
Glamorgan. (Royaume-Uni)

Conseil_de_l'Europe

Administrateur, Administrateur, Affaires économiques et sociales, 67006 <u>STRASBOURG</u>. (France)

Commission_des_communautés_européennes

Dr P. HENTZ,
Chef de la Division médecine et
hygiène du travail,
Direction générale des Affaires sociales,
Commission des Communautés européennes,
LUXEMBOURG. (Grand-Duché de Luxembourg)

Ordanisations non gouvernementales

Organisation internationale des employeurs

Délégué général de la Chambre syndicale de l'amiante, 10, rue de la Pépinière, 75008 PARIS. (France)

Dr Jacques LEPOUTRE, Hédecin en chef des services médicaux d'Eternit, S.A. et secrétaire du "Comité d'information d'amiante", 9, rue Ducale, 1000 BRUXELLES. (Belgique)

NORO I CITETORITOR IN I

Dott. Ing. Emidio ANGELLOTTI, Directeur de la Società Amiantifera di Balangero, 10070 <u>BALANGERO</u>. (Italie)

Commission_permanente_et_hssociation internationale_de_la_médecine_du_travail

Dr. P.V. PELNAR,
Scientific Secretary,
Institute of Occupational and
Environmental Health,
Suite 412,
5 Place Ville Marie,
HONTREM 113. (Canada)

4. H. Astapenko, Sous-directeur général du BIT, a déclaré la protection de la santé des travailleurs exposés aux poussières et en particulier son action dans le domaine des pneumoconioses. Les preuves de plus en plus nombreuses de risques graves pour la santé révocupé le Conseil d'administration du BIT qui a estimé qu'une action efficace devait être entreprise pour contrôler ce risque. La réunion d'experts a été convoquée en vue de donner des avis sur les mesures appropriées de prévention et de contrôle qui devraient être prises et sur le type d'action que le BIT devrait entreprendre dans ce domaine.

5. A l'unanimité, les participants ont élu le Dr. J.C. McNulty président de la réunion, ainsi que Mr. A.A. Cross et le Dr. R. Murray comme rapporteurs.

Définition_de_l'amiante

6. Le terme "amiante" vise de nombreuses substances relevant de deux variétés principales: le chrysotile et les amphiboles. Il s'agit de silicates naturels hydratés de chaux, de fer, de soude et de magnésie, à structure filamenteuse et incombustible. L'amiante chrysotile (blanc) est un silicate hydraté de magnésie qui se trouve dans les roches serpentines. Il est largement répandu dans la nature cet représente quelque 93 pour cent de la production mondiale d'amiante. Les amphiboles comprennent notamment l'amosite, le crocitiolite, l'anthophyllite, le trémolite et l'actinolite. Ces deux dernières variétés ont peu d'applications industrielles, mais se trouvent parifois comme impureté dans le talc.

Effets_pathologiques_de_l'exposition

7. Il est nécessaire de connaître les effets biologiques de sécurité. Les risques pour l'utiliser dans de meilleures conditions de bres d'amiante et de leur dispersion ultérieure dans les poumons et vers d'autres parties du corps. Cela peut se produire chez les traque, l'exposition et à l'utilisation des produits. Dans la pratideure l'exposition à la seule poussière d'amiante est peu commune; que l'amiante et peuvent influencer ses effets. L'action de cas poussières et celle d'autres polluants comme la funée de cigarette peuvent altérer le type et la sévérité des affections causées par l'amiante.

- θ . L'inhalation de fibres d'amiante peut causer plusieurs types d'affection:
- a) l'asbestose: fibrose pulmonaire et affections de la plèvre qui peut présenter des calcifications;
- b) le cancer bronchique;
- c) le cancer de la plèvre (mésothéliome diffus). Des mésothéliomes diffus peuvent aussi survenir dans la cavité abdominale (mésothéliome péritonéal);
- d) certaines observations indiquent que des cancers d'autres parties du corps peuvent parfois être'dus à l'amiante.

Ces types d'affection ne se manifestent que des années ou même des dizaines d'années après la première exposition aux poussières. C'est pourquoi l'augmentation du nombre de cas notée récemment dans de nombreux pays est le résultat d'expositions antérieures aux poussières à des concentrations qui étaient manifestement bien trop élevées. L'incidence des affections constatées maintenant ne permet donc pas d'évaluer les effets des niveaux d'empoussièrement actuels.

9. L'asbestose se développe lentement et peut être dépistée fonction pulmonaire. A un stade précoce, le diagnostic d'asbestose radiographiques et de la est difficile. La Classification internationale BIT U/C 1971 des précier la progression des modifications radiographiques. Une clasprécier la progression des modifications radiographiques. Une clasprécier la progression des modifications radiographiques. Une clasprents du diagnostic pourrait facilités les comparaisons entre les statistiques d'incidence de la maladie. Lorsque l'affection a s'aggraver malgré la cessation de l'exposition aux poussières. On ne quels l'arrêt de l'exposition aux poussières on ne quels l'arrêt de l'exposition aux poussières pourrait influencer sensiblement l'évolution de l'affection.

10. Les cancers bronchiques associés à l'amiante ne peuvent pas être distingués de ceux qui résultent de l'usage de la cigarette et d'autres causes, mais il existe une synergie entre la funée de

λ ...

cigarette et l'amiante, de sorte que le risque de cancer bronchique parmi les fumeurs est sensiblement plus élevé chez les travailleurs de l'amiante. Il est prouvé que lorsque l'amélioration des conditions d'empoussièrement a entraîné une diminution des cas d'asbestose, l'incidence ercessive du cancer bronchique a également diminué.

aux risques d'asbestose et n'a probablement pas de relation avec l'habitude de fumer la Cigarette. Ils peuvent apparaître bien des années après une exposition même de courte durée aux fibres d'amiante, dans une certaine mesure, en relation avec la quantité de fibres inhalées: les sujets exposés dans le passé aux concentrations les plus élevées courent un risque plus grand (ou plus précoce) de développer ce type de tumeur.

observée dans la population en général. La plupart des cas sont apparement liés à une exposition antérieure à l'amiante, mais, d'après le plus grand nombre d'enquêtes, une petite minorité de cas n'ont pas démontré une telle association. Toutes les variétés d'amiante sont associées au mésothéliome, à l'exception probable de l'antophyllite; il semble toutefois que le crocidolite puisse entraîner un risque plus élevé que l'amosite ou le chrysotile. La proportion de travailleurs de l'amiante susceptibles d'être atteints de mésothéliomes ne peut être précisée actuellement en raison de la période de latence très longue, dépassant dans certains cas 50 ans, entre la première exposition et l'apparition d'une tumeur. Les données disponibles indiquent que le risque le plus élevé atteignait. Les travailleurs du calorifugage fortement exposés dans le passé. Pans ce secteur particulier de l'industrie, le pourcentage peut cent dans le cas de certains produits chimiques fortement cancérogènes tels que la p-naphtylamine.

13. Le risque d'asbestose et de cancer lié à l'amiante a été étudié dans de nombreux groupes de travailleurs de l'amiante. Il n'a pas été possible de mettre en évidence une corrélation simple entre le risque et le genre de travail, la variété d'amiante, l'exposition antérieure aux poussières ou d'autres facteurs. Cela peut être du en partie à l'insuffisance de renseignements sur les antécédents, mais peut aussi dépendre de différences dans les caractéristiques physiques et chimiques de la poussière qui conditionnent sa pénétration dans les poumons et son accès aux cellules réagissant à la poussière, l'exposition à une seule sorte de fibre a été observée surtout chez les travailleurs affectés à l'extraction et au premier traitement de l'amiante. Les opérations de mise en ocurre de l'amiante et les travaux de calorifugeage ont généralement entrainé une exposition à des mélanges de variétés d'amiante et à d'autres

14. Le risque le plus élevé de cancer lié à l'amiante et d'asbestose a été observé chez les calorifugeurs. Chez les travailleurs du textile où l'incidence de l'asbestose était encore très élevée il y a quarante ans, le nombre des affections dues à l'amiante a considérablement diminué lorsque les conditions d'empoussièrage ont été améliorées. L'incidence des affections, par exemple dans les secteurs de l'amiante-ciment et des matériaux de friction, a été toujours plus basse que dans les secteurs où les

fibres sont moins étroitement emprisonnées dans le produit fini. Dans les opérations d'extraction du chrysotile, malgré des niveaux très élevés d'empoussiérage qui étaient courants dans le passé, l'incidence des cas graves d'asbestose, des cancers liés à l'amiante et spécialement des mésothéliomes a été basse.

15. En conclusion:

o)

þ

9

بو

il est bien établi que l'exposition aux poussières d'amiante de toutes variétés a été la cause d'affections graves;

il est établi que l'incidence des maladies est liée à l'intensité et à la durée de l'exposition. Ainsi il peut être possible de déterminer des valeurs d'empoussiérage de nature à réduire le risque à un niveau tolérable;

une estimation de ce que devraient être ces valeurs a déjà été faite sur la base des données disponibles. Toutefois, il est encore nécessaire de procéder à une étude plus complète de toutes les informations disponibles ainsi qu'à des recherches complémentaires comprenant des études prospectives;

les facteurs qui ont une influence sur l'incidence et la gravité des affections liées à l'amiante ne sont pas encore complètement connus, mais il n'est pas nécessaire d'attendre de disposer de preuves absolument sûres ou de connaissances surabondantes sur un point particulier pour utiliser au maximum les connaissances actuellement disponibles afin de réduire à l'avenir la gravité de ces risques à un minimum.

<u> Erévention_technique</u>

dessus des effets pathologiques de l'exposition aux poussières d'amiante, les experts ont étudié des méthodes permettant de les prévenir. Le problème de la prévention des émissions de poussière nocive est compliqué en raison de la grande variété de produits contenant de l'amiante et du nombre de leurs usages et de leurs uniques des fibres d'amiante ont conduit à leur utilisation en 3 000 variétés différentes de produits, des plaques d'amiante-ciment ondulées aux matériaux spéciaux très élaborés, renforcés par de

l'amiante se trouve dans la monographie du Centre international de recherche sur le cancer sur l'évaluation du risque de cancer du à certains produits chimiques chez l'homme (CIRC, 1973), dans le compte rendu de la Conférence organisée par le CIRC sur les effets biologiques de l'amiante (Lyon, 1972) et dans le rapport du Comité consultatif au Directeur du CIRC sur les cancers dus à l'amiante (1973).

- 17. La grande variété de ces produits implique une grande diversité des procédés de fabrication; les propriétés de résistance à la chaleur et à la corrosion des fibres d'amiante les rendent pratiquement indestructibles. Dans de nombreux cas, ces matériaux sont à ce point résistants qu'il faut, si l'on veut les enlever, appliquer les mêmes méthodes de lutte contre les poussières que lors de leur fabrication ou de leur utilisation.
- dant les mêmes services que l'amiante est à souhaiter et, dans quelques cas, des matériaux apparemment moins dangereux ont. été élaborés. De tels matériaux de remplacement devraient être vutilisés dans toute la mesure possible; ils devraient toutefois être soumis à des essais appropriés pour déterminer leur degré de sécurité, résistance au feu et risque pour la santé, Néanmoins, il est clair que les propriétés des fibres d'amiante sont telles que leur utilisation restera inévitable dans la fabrication de nombreux produits.
- 19. Môme lorsque des matériaux de remplacement auront été substitués à l'amiante, il y aura encore pendant de nombreuses années d'anciennes installations usines, bâtiments, navires où des produits d'amiante employés principalement pour l'isolation thermique devront être enlevés. Pendant de nombreuses années, il sera dong nécessaire de s'assurer que de tels travaux sont effectués de façon que la santé des hommes qui y sont occupés ne soit pas mise en danger.
- 20. L'étude des techniques de protection contre les risques dus à l'amiante montre qu'il faut distinguer entre, d'une part, les situations où la présentation du produit et/ou la manière dont il est utilisé rendent difficile ou impossible la prévention de l'émission de quantités nocives de poussières d'amiante, d'autre part, celles où l'amiante est lié à d'autres matériaux de telle sorte qu'une utilisation normale n'entraine aucune émission dangereuse de poussière.
- 21. Il s'ensuit que des méthodes de mesures de l'empoussièrement sont essentielles pour guider ceux qui élaborent les techniques de contrôle et pour la surveillance de l'environnement en vue d'assurer que les niveaux prévus sont respectés en permanence. Néanmoins, les experts ont insisté sur le fait que, quelles que soient les concentrations maximales recommandées comme objectifs, le but final sera toujours la réduction, au minimum possible, de l'exposition professionnelle.

Normas_relatives_aux_concentrations de_poussières_d_amiante

22. En présence de tout cancérogène reconnu, toute exposition doit être réduite à un minimum, mais, pour des raisons pratiques, il est souhaitable que l'autorité compétente fixe des niveaux à respecter, des méthodes de prélèvement et de mesure ainsi que la périodicité de la surveillance. Les experts recommandent d'adopter la méthode du filtre à membrane (décrite par l'Asbestosis Research

RAPPORT DE LA REUNION D'EXPERTS SUR LA SECURITE DANS L'UTILISATION DE L'AMIANTE

Council): comme méthode de référence internationale pour la comparaison et la corrélation des informations relatives aux concentrations de poussières d'amiante.

23. Bien des informations complémentaires sont nécessaires pour établir avec plus de certitude un niveau de sécurité pour toutes les maladies liées à l'amiante. Les experts recommandent, dans l'état actuel des connaissances, de considérer le niveau de 2 fibres/cm³ adopté par certains Etats Membres comme un objectif temporaire pour la prévention des risques pour la santé des travailleurs de l'amiante. Il a été reconnu que ce niveau s'applique aux effets fibrogènes de l'amiante et non à ses effets cancérogènes pour lesquels aucune valeur n'existe actuellement.

<u>Prévention technique des concentrations</u> <u>nocives de poussières d'amiante</u>

Suppression des poussières

24. Dans la mesure des possibilités techniques, le procédé de fabrication ou l'opération doivent être choisis ou modifiés de facon que l'empoussièrement soit réduit à la concentration recommandée ou à une valeur inférieure. Par exemple, la suppression de poussières peut parfois être réalisée par mouillage ou incorporation de l'amiante à d'autres matériaux ou composants suppriment les poussières. D'autres exemples de contrôle efficace réalisé de cette manière peuvent être trouvés dans certains procédés de l'industrie textile où l'on humidifie l'amiante en cours de traitement. Un mouillage abondant grâce à des buses de pulvérisation introduites dans les revêtements calorifuges à arracher permet de réduire de façon substantielle le dégagement de poussières. Certains produits à base d'amiante útilisés pour l'isolation thermique peuvent être mouillés dans leur sac avant l'emploi.

25. Ces considérations s'appliquent aux opérations à l'occasion desquelles un dégagement de poussière se produirait si des mesures de prévention n'étaient prises, mais beaucoup d'opérations portant sur des matériaux contenant de l'amiante ne donnent lieu à aucun dégagement de poussière. Par exemple, le découpage de joints en amiante et caoutchouc est une opération qui ne produit pas de concentrations dangereuses de poussières, car l'effet du liant du caoutchouc réduit la dispersion dans l'air des fibres libérées par l'opération sous forme de poussières respirables d'amiante. On fabrique maintenant des produits d'amiante (par exemple des textiles et des cartons) sous une forme exempte de poussière; ces produits peuvent être utilisés dans de nombreuses applications sans produire de quantités nocives de poussières.

Encoffrement et mécanisation

26. Lorsqu'on ne peut modifier une opération de façon à empêcher l'émission de poussières d'amiante, la première préoccupation

Asbestosis Research Council, Technical Notes 1, 2 and 3.

devrait
façon (
vail. Parait
etre to
de perso

27. spécific constru: poussiè:

Encoffr (aspira

. 28 coffrem lisé da aspirat éviter

29 laquel1 l'encei compati . lations devrait à trav∈ respira cellescertail d'encei telle (la cal remous ganent l'oper:

Collection 3
Clos 3
Clos hottes
aussi
system
l'air
de pou
procéd
l'atmo

pouvoi hotte, traine televée volume